

Résumé de la comptabilité nationale

1/Définition de la comptabilité nationale :

C'est une technique de synthèse statistique dont l'objet est de fournir une présentation quantifiée de l'économie d'un pays. Description globale, elle vise à présenter l'ensemble des phénomènes économiques dans un cadre comptable cohérent.

2/objectif de la nouvelle réforme de la comptabilité nationale : SCN1993 :

En plus de son caractère international, il y a lieu d'en citer entre autres :

- ✓ La mise à jour et la clarification du contenu du SCN 68 en 1993
- ✓ L'harmonisation avec les autres systèmes statistiques : balance de paiement, statistiques des finances publiques et statistiques monétaires et financières du FMI.
- ✓ L'introduction d'éléments permettant de répondre aux nouvelles préoccupations d'analyse et de politiques économiques.

Le Maroc a adapté cette norme internationale de la CN en 1998, appelée « Nouveau Système de la CN Marocaine de 1998 »

3/les trois grandes catégories de concepts dans un modèle macro-comptable :

Le modèle macro-comptable est construit sur la base de 3 grandes catégories de concepts : les objectifs économiques, les opérations économiques, les entités globales ou agents macro-économiques.

4/définition des objectifs économiques :

L'objectif économique est l'élément sur lequel s'exercent les fonctions économiques de production, de consommation et d'accumulation. Le concept introduit par J.BENARD en CN concerne : les objectifs réels (bien et service) ; les objectifs financiers (créances dont la monnaie) ; les revenus et les divers droits des gens.

5/définition des opérations économiques :

Une opération économique est une décision prise par les agents sur les objectifs économiques et qui recouvre toute action de transformation et de mouvement concernant les objectifs en question. De manière concrète, cette action a pour effet de créer, de transformer, d'échanger, de transférer ou de faire

disparaître la valeur économique .elle génère des flux économiques dont la nature diffère selon les objectifs et les agents concernés (exemple : salaires, impôts, production d'un bien, FCF...).

✓ Opération sur B et S : concernant tous les échanges de produits quel que soit leur origine par une combinaison entre l'offre et la demande. Et ressource et emplois.

$$\text{Ressource} = P + M ; \text{Emploi} = CI + CF + FBCF + \Delta OV + VS + X$$

$$\text{D'où : } P + M = CI + CF + FBCF + \Delta OV + VS + X$$

✓ Opération de répartition : concernant la répartition de la valeur ajoutée brut créer par l'économie nationale pendant un an. Cette VAB est déterminée par la différence entre la production totale et la CI des biens et services d'une économie nationale.

$VAB = P - CI = PIB$. Elle est destinée à être répartie entre les agents économiques qui ont contribué à sa création.

✓ Opération financières : retracent tous les flux de créances et de dettes qui apparaissant dans une économie au cours d'une année. Elles sont souvent les contreparties des opérations non financières.

✓ Opération sur autres entrées d'accumulation : Elles couvrent les opérations et les autres flux économiques comme (C^o du k fixe, acquisition moins les cessions d'actif non financière moins les produits, les gains et les pertes de détention consécutifs à des Δ^o des prix.

✓ Le système de la CN M retient 2 types d'analyse :

1/ Une analyse d'ordre technico-économique mettant l'accent sur les unités qui interviennent dans le processus de production.

2/ Une analyse des comportements des agents concernant en particulier les revenus, le capital, les opérations financières et le patrimoine.

C'est à partir de ces 2 types d'analyses que sont déterminées 2 types d'unités :

- Les unités institutionnelles aptes à l'analyse des relations de comportement.
- Les établissements aptes à l'analyse des relations technico-économiques.

Pour enfin constituer 2 grands agents macro-économiques : les secteurs institutionnels et les établissements et les branche d'activités.

6/ Définition de l'unité institutionnelle :

Est une entité économique dotée de la capacité autonome de posséder des actifs de souscrire des engagements, d'exercer des activités économiques et de réaliser des opérations avec d'autres entités. L'UI est donc un centre élémentaire de décision économique caractérisé par l'unité de comportement et l'autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale et dispose d'une comptabilité complète ou serait en mesure d'en établir une, si cela lui était imposé.

7/ Définition du territoire économique nationale :

Est la zone géographique administrée par les pouvoirs publics et à l'intérieur de laquelle, les personnes, les biens et les capitaux circulent librement.

8/ La notion de résidence pour les unités institutionnelles

Une UI sont regroupées en secteurs institutionnels selon 2 critères représentatifs de leur comportement économique : la catégorie de producteurs dont elles relèvent ; la nature de leur activités et fonctions principales.

9/ Les sous-secteurs institutionnels :

Les secteurs institutionnels sont décomposés en sous-secteurs institutionnels selon des critères propres à chaque secteur cette décomposition permet de rendre plus analytique le comportement économique des unités composant sous-secteur à savoir :

- ✓ Le secteur des sociétés non financières
- ✓ Le secteur des sociétés financières
- ✓ Le secteur des administrations publiques
- ✓ Le secteur des ménages
- ✓ Le secteur des institutions sans but lucratif ou service des ménages (ISBL)

10/ Définition d'un établissement :

Est comme une E/se. située en un lieu unique et qui exerce une seule activité de p° (non auxiliaire) ou dans laquelle l'essentiel de la VA provient de l'activité de production principale.

11/ Définition de produit et branche d'activités :

- ❖ Les établissements produisent des B et S appelés : produit (Marchand et non marchand)
- ❖ La branche correspond au regroupement de tous les établissements ayant la même activité principale pour conserver une cohérence institutionnelle et de ressembler les unités institutionnelles dans une optique de p° dominante.

Plusieurs types de marché :

- a) Marché de B et S
- b) Marché de travail
- c) Marché des capitaux
- d) Marché international

Schéma du circuit économique avec la CN : « voir le chapitre 2 page 20 »

12 / Définition du circuit économique :

Est un schéma simplifié qui retrace les principales relations ou flux comptable entre les différents groupes d'agents d'une économie nationale.

13/ Définition des agents économiques :

Appelés aussi secteurs institutionnelles .on distingue 5 et 1 agent extérieur : Secteur des SNF, SF, SAPU, SM, institution sans but lucratif (ISBL) + Reste du monde (Σ unités extérieurs qui entretiennent des relation économiques et financière avec les secteur institution résidente.

14/ Différence entre la GC et CN :

Toutes les deux appliquant le principale de la partie double mais de façon différente. Cette différence réside dans l'introduction dans la CN de 2 simplifications :

- ❖ Un traitement spécial des comportements monétaires
- ❖ L'application des comptes écrans.

15/ Le principe de la partie double dans la CG :

Le principe se base sur le fait que chaque opération donne lieu à au moins 2 flux égaux et de sens contraire.

16/ Le principe de la partie double dans la CN :

En CN, la technique d'enregistrement implique tous les agents économiques en relation et l'enregistrement des opérations intéresse tous les agents en même temps. Une opération impliquant 2 agents entraîne l'enregistrement comptable chez les deux agents .en respectant le principe de la partie double pour chaque agent, le comptable national doit enregistrer 2 inscriptions pour chaque agent, soit 4 inscriptions pour les 2 agents.

Ainsi, le principe de la partie double redevient principe de la partie quadruple pour 2 agents de la CN. L'avantage de cette méthode est de donner un maximum d'information.

17/ Définition du compte écran :

Est un compte qui centralise les flux en provenance des divers points de départs (A1, A2,...An)

Et qui oriente par la suite les flux centralisés vers des points de destination (A1, A2,...An) en marquant les innombrable relations existantes auparavant.

❖ Définition du traitement spécial des contre parties monétaire et financières :

Elle consiste à ne pas traiter comptable-ment les contreparties monétaires et financière (mode de règlement) pour chaque opération. La CN ne retrace que la somme algébrique des variations monétaires et financière au cours d'une période.

- ❖ La CN distingue 2 catégories de compte : les comptes non financiers destinés à enregistrer les flux relatifs aux opérations sur B et S et aux opérations de répartition.
- ❖ Les comptes financiers destinés à enregistrer les flux provenant des flux monétaires et financiers (endettement, créance, remboursement) constituant la contrepartie des flux sur K et S et sur les flux de répartition.

18/ Définition d'une opération :

Est une action entreprises par accord réciproque entre 2 unités institutionnelles.il traite également comme des opérations certaines actions économiques qui ne concernant qu'une seule unité institutionnelle, mais qui ont une nature identique à celles des E/ses, par accord réciproque, par 2 unités : Il s'agit, par exemple , de la FBCF pour propre compte→Flux économique.

19/ Définition des activités productrices :

Une activité productrice est celle qui repose :

- Reprise sur le travail de l'homme
- Reprise une utilité pour la collectivité dans son ensemble.
- Peut être évalués sur une base monétaire.

20/Activité productrice selon les physiocrates :

Le travail dans l'agriculture était la seule activité productrice. Le travail dans l'artisanat, le commerce et ils relèvent du domaine de l'activité improductive ou stérile.

21/Activité productrice selon Karl Max :

Le travail est dit productif s'il est réalisé au niveau de la sphère de la p° et de la mise en valeur du capital. Ainsi est productif le travail réalisé dans les secteurs agricoles, industriel, médecine, d'une restauration... est qualifié d'improductif.

22/ Activité productives la conception libérale de l'économie :

Elle considère que toute action humaine correspond à une utilisation rationnelle des ressources rares et qui implique que chaque personne soit employée là où elle possède un avantage relatif est un travail productif. Ainsi, le travail dans les sociétés dans la fournir tire de service domestiques aux particuliers est devenu productif (plombiers, gardiens, réparateur...)

23/Définition de la production :

Elle peut être définie comme une activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle, qui met en service des entrées (travail, capital, B et S) dans le but de produire des B et S. un processus purement naturel, sans l'intervention ni contrôle humain, ne constitue pas une production au sens économique cependant l'existence d'une unité institutionnelle, qui assume la responsabilité du processus et qui est propriétaire des B et S produit, paraît indispensable.

24/ Définition de la production marchande :

C'est lorsqu'elle s'échange ou est susceptible de s'échanger sur un marché à un prix tel que l'on puisse considérée qu'il vise au moins à couvrir le coût de production.

25/Définition de la production non marchande :

Est une production de B et S fournie aux usagers à titre gratuit ou quasi gratuit qui ne couvre pas le coût de production ou moins de 50% sur le coût de production .

26/Date d'enregistrement des opérations :

On distingue 2 cas :

- ❖ Les opérations entre unités institutionnelles doivent être enregistrées, en comptabilité nationale à la naissance, à la transformation ou à l'annulation des droits et obligations.
- ❖ L'enregistrement des opérations internes à une unité institutionnelle doit intervenir au moment de la création, de la transformation ou la disparition de la valeur économique.

27/La valorisation des opérations sur B et S

Le prix de marché constitue la référence de base pour la valorisation des biens et services pour les opérations réalisées entre les agents économiques, elles sont évaluées au prix d'acquisition c'est-à-dire au prix effectif entre les deux entités.

En l'absence d'opérations sur le marché, la valorisation du produit (B et S) se base sur :

- ❖ Les coûts de marché pratiqués pour le produire.
- ❖ Le prix de marché pratiqué pour des B et S analogues.

Les actifs et les passifs sont valorisés au prix courants en vigueur à la date à laquelle se rapporte le compte de patrimoine, et non à leurs prix d'origine (actualisation des prix).

28/ La valorisation de la production :

L'évaluation de la valeur d'une P° se base sur l'un des 3 méthodes suivantes :

- ❖ Le prix de base (sans tenir compte des impôts sur les produits, des déductions des subventions sur produit)
- ❖ Le prix du producteur ou l'absence d'impôt du type TVA (lorsqu'il est difficile d'utiliser le prix de base est égal ou prix de base+ les impôts- subventions incluent -TVA)

29/ Les comptes courants

Ils inscrivent toutes les opérations liées à la P° de B et S, à la formation des revenus à la distribution des revenus entre les secteurs ou sous-secteurs institutionnels. Ils consistent la première catégorie de compte et comportement 2 types de comptes :

- ✓ Compte de production
- ✓ Compte de distribution et d'utilisation du revenu.

30/ Définition du compte de production :

Il enregistre les opérations relatives au processus de production. Il inscrit la production comme ressource et la consommation intermédiaire comme emploi.

31/ Les comptes de distribution et d'utilisation du revenu :

Ils subissent une distribution qui suit un processus de 4 étapes successives :

- ✓ La répartition primaire ; Elle s'intéresse à la production des revenus provenant de manière directe du processus de production. Ainsi la répartition primaire distribue le PIB entre les acteurs économiques participant à la production comme : les travailleurs, les propriétaires de capital, les administrations publiques.

- ✓ La répartition secondaire : correspond aux flux de revenus non directement liés au processus de P°, à savoir les impôts sur le revenu, sur le patrimoine et autres impôts courants, ainsi que les cotisations sociales et prestations sociales autre qu'en nature, transferts courants entre administrations publique et ménage et transfert en capital.

- ✓ La redistribution du revenu en nature : elle concerne les transferts sociaux en nature. Cette étape supplémentaire du processus de redistribution du revenu montre comment le revenu dispose cumulé des transferts sociaux en nature reçus est réparti en transferts sociaux versés . le reliquat est appelé : Revenu disponible ajusté.

- ✓ L'utilisation du revenu disponible les ménages, les AP et les ISBL ou service des ménages répartissent leur revenu disponible entre consommation finale et épargne

32/ les comptes d'accumulation :

Ils enregistrent l'Σ des opérations et autres flux qui sont à l'origine de la variation des actifs et des passifs des secteurs institutionnels et qui ont un impact sur la structure de leur patrimoine. Les comptes comprennent : le compte de capital, le compte financier, le compte des autres changements de volume des actifs et le compte de réévaluation.

33/ Les comptes capital :

Il retrace les opérations liées acquisitions financières ou sur instruments financiers et retracent tous les flux de créances et des dettes des secteurs institutionnels d'une économie au cours d'une année.

34/ Les comptes financiers :

Ils enregistrent toutes les opérations financières ou sur instruments financiers et retracent tous les flux de créances et des dettes des secteurs institutionnels d'une économie au cours d'une année.

35/ Définition du compte de reste du monde :

Il se contente d'enregistrer la contrepartie des opérations des résidents impliquant des non-résidents. On distingue deux ; les comptes des opérations courants avec le RDM et les comptes extérieur d'accumulation.

a) Le compte extérieur des B et S

Le premier compte, le compte extérieur des B et S enregistre en ressources les importations de B et S et en emploi les exportations de B et S la différence entre les ressources et les emplois est un solde appelé : solde extérieur des B/S.

b) Le compte extérieur des Revenu primaires et transferts courants :

Le second compte, le compte extérieur des revenus primaires et des transferts courants retrace les opérations suivantes : Rémunération des salariés, impôts-subsidiation/ la P^o et les importations, R de la propriété, impôts courants sur le R, le patrimoine etc... et les autres transferts courants, à recevoir et à payer, respectivement, par le reste du monde le solde de ce compte est appelé solde courant. **Il est assimilé à ce qu'on appelé l'épargne pour les secteurs institutionnels résident.**

36/les comptes extérieur d'accumulation

Les comptes extérieurs d'accumulation sont composés de quatre comptes :

- Le compte capital
- Le compte financier

- Le compte des autres changements de volume des actifs
- Le compte de réévaluation.

37/Le tableau des comptes économiques intégrés :TCEI

Le tableau des comptes économiques intégrés(TCEI) est un véritable tableau de bord de l'économie nationale. En rassemblant tous les comptes des secteurs institutionnels, du reste du monde d'opérations etc., il donne une image complète des comptes de l'ensemble de l'économie du pays en faisant apparaître les principales relations économiques et financières internes et externes de l'économie nationale pendant un an.